

Note sur la représentation des jeunes aux Foyers Ruraux et propositions autour du Pass Culture

Représentation des jeunes aux Foyers Ruraux :

Au regard des chiffres référencés sur notre base de données Gestanet sur la saison 2023-2024 :

- Les enfants de 1 à 11 ans représentent 17810 adhérents
- Les jeunes de 12 à 17 ans représentent 6050 adhérents
- Les jeunes de 18 à 30 ans représentent 4000 adhérents

Nous avons au total aujourd'hui 120 000 adhérents aux Foyers Ruraux. Les jeunes représentent donc à peu près 20% de nos adhésions.

Qui plus est le chiffre de 4000 adhérents de 18 à 30 ans sur cette tranche d'âge s'explique également par le fait que la plupart des jeunes sont partis faire leurs études ou travaillent dans les grandes villes tout en constatant que ces derniers ont un attachement assez fort à leur territoire et y reviennent pour y faire des choses.

Pour autant, même s'il est difficile de le calculer aujourd'hui, au-delà des adhésions, le nombre de bénéficiaire d'actions menées par les Foyers Ruraux dépasse largement le nombre de nos adhérents. Les jeunes sont davantage présents sur des activités mises en place durant les saisons estivales (festivals, séances de cinéma plein-air, colonies, spectacles ...). On le constate notamment sur les actions menées dans le cadre du dispositif Eté Culturel, nous permettant d'avoir davantage de remontées d'informations de la part de notre réseau.

Le pourcentage de jeunes adhérents varie également selon les territoires. Il dépend du projet de nos fédérations départementales et unions régionales, de l'accompagnement fait par nos structures autour de projets réalisés pour et par les jeunes et donc des moyens humains qui peuvent y être alloués.

Par ailleurs un certain nombre de nos fédérations ou associations locales interviennent aussi directement dans les écoles ou créer des partenariats avec des collèges, les jeunes que nous touchons ne sont donc pas adhérents également. On peut ainsi prendre l'exemple de Ruralivres, action menée par la Fédération bi-départementale des Foyers Ruraux du Nord et du Pas de Calais. Ce festival autour de la thématique de la lecture permet de toucher chaque année depuis plus de 20 ans, des milliers de collégiens sur ces deux départements. D'autres fédérations développent également des « espaces jeunes » permettant à des adolescents de 11 à 17 ans de se retrouver au sein d'une structure Foyers Ruraux afin d'échanger ou développer leurs propres projets.

Nous constatons aussi que la plupart des festivals de conte qui sont mis en place au sein du réseau ont une attention particulière à une programmation jeune public, et nos réseaux de cinéma sont inscrit dans le dispositif école au cinéma ; par cet intermédiaire nous touchons également beaucoup de jeunes.

Pass Culture :

Le dispositif Pass Culture est peu utilisé dans notre réseau surtout sur la part individuelle. Plusieurs structures se sont inscrites notamment autour du cinéma pour peu ou pas d'inscrits. Sur la part collective, certaines structures sont inscrites et travaillent en lien avec les collèges ou lycées mais expriment des difficultés de référencement.

Plusieurs raisons à l'inutilisation de la part individuelle :

a) Aux bénéfiques de nos structures :

- Nos structures locales sont avant tout des structures bénévoles. Ces derniers ont des difficultés à la prise en main du dispositif notamment sur l'inscription des actions sur la plateforme.
- Nos structures utilisent d'autres canaux de communication et de valorisation. En premier lieu, le bouche à oreille dû à leur proximité avec les habitants d'un territoire, ou alors la création de flyers, affiches distribués ou diffusés dans la commune.
- les modèles économiques des événements festifs mis en place par les associations locales, résident plus sur les « à coté » buvette, bar...et moins sur le prix d'entrer aux spectacles ou aux concerts.

b) Par le public jeune en ruralité :

- Difficultés de mobilités chez les jeunes dans les territoires ruraux. Souvent le coût du déplacement est supérieur au coût du spectacle, le problème est donc sur le déplacement ;
- aller voir un spectacle ou une exposition n'est pas dans les premiers souhaits de cette jeunesse pour occuper ses temps de loisirs
- les opportunités d'utilisation n'étant pas très fréquentent, et n'apparaissant pas immédiatement comme un gain pour les familles, il n'y a pas forcément d'engouement partagé sur la proposition.

Nous avons réuni la Commission Culture de la CNFR afin de réfléchir à des propositions autour d'une part collective à destination de nos structures. Elle exprime deux grands objectifs que sont la nécessité de davantage de médiation autour de ce dispositif ainsi que de soutenir la mobilité des jeunes dans les territoires ruraux.

Plusieurs propositions :

- Il pourrait être intéressant de mettre en place une part collective à destination des structures d'Education Populaire afin que celles-ci puissent accompagner des groupes de jeunes à découvrir ou

visiter des structures culturelles (musées, concerts, spectacles ...). Ce crédit prendrait en charge l'achat des billets, les frais de déplacement et le coût de la médiation faite par les accompagnants.

- Un crédit pourrait également être alloué pour la mise en place de résidences d'artistes dans les territoires ruraux. Celui-ci prendrait en charge le coût de l'intervention de l'artiste ainsi que ses frais d'hébergement ou de restauration. L'objectif pourrait ainsi être de proposer des projets sur le territoire pour et avec les jeunes.

- Comme évoqué plus tôt, nos structures locales sont avant tout des structures bénévoles. Nous avons pour autant des fédérations départementales avec des moyens salariés. Celle-ci pourrait avoir un rôle d'accompagnement des structures locales dans la prise en main du dispositif. Pour autant, cela nécessite une charge de travail conséquente. En contrepartie, un soutien financier ou humain pourrait être accordé à ces structures afin de leur permettre d'accompagner nos associations locales.

→ En lien avec ces propositions ou d'autres qui pourraient se mettre en place autour de ce dispositif, nous pourrions envisager de travailler rapidement à des territoires tests au sein de notre réseau afin d'analyser concrètement les résultats des expérimentations possibles.